

DIAGNOSTIC GRATUIT

Uniquement sur les véhicules de marque TOYOTA datant d'au moins 2005.

Prenez Rendez-vous par internet à l'adresse suivante :

<http://www.mon-entretien.com/cfaotogo/toyota/>

du 15 au 30 juin 2015 chez



Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

PP.2,7

QUEL GOUVERNEMENT POUR KLASSOU I ?

**L'ANC VOULAIT L'ECONOMIE ET
LES FINANCES, LES AFFAIRES
ETRANGERES ET L'ADMINIS-
TRATION TERRITORIALE....**

Économie

P.6

**CLASSEMENT DES
PAYS DE LA CEDEAO
LES PLUS ENDETTES**

Dossier

P.10

SECURITE ROUTIERE :

**APRES LES 1585
ACCIDENTS ET LES 144
MORTS DU PREMIER
TRIMESTRE 2015, L'HEURE
EST A LA REPRESSION**

**LES ROUTES
TOGOLAISES LES PLUS
MEURTRIERES DANS
LA ZONE UEMOA**

Éco/Social

P.13

**UN PLAN
QUINQUENNAL POUR
LE PROVONAT**

CULTURE

P. 15

**INTERVIEW : JOEL
MISSEBOUKPO, DÉLÉGUÉ
GÉNÉRAL DU FESTIVAL
DU CINÉMA DE LOMÉ**



Editorial

Infos N°136 | du 17 Juin au 01 Juillet 2015

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

RESPECT MINIMUM!

Ouf! Nous l'avons échappé belle. Les autorités sud-africaines ont probablement épargné à l'Afrique une polémique qui ne se serait jamais éteinte et sans doute un acte qui aurait été considéré par le Soudan comme belliqueux. Elles lui ont certainement évité une humiliation, que bon nombre de citoyens de ce continent auraient très mal vécu : l'arrestation et le transfèrement du président soudanais Omar El BECHIR, à la Cour Pénale Internationale (CPI) de la Haye (Pays-Bas). En effet, arrivé le 13 juin à Johannesburg (Afrique du sud) pour participer au 25e sommet de l'Union africaine (UA) monsieur EL BECHIR, visé depuis 2009 et 2010, par deux mandats d'arrêt internationaux : un pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, le second pour génocide, a failli ne jamais en repartir. Dès son arrivée sur le sol sud-africain, la CPI dont le pays de Nelson MANDELA a ratifié en 2000 le Traité de Rome l'instituant, a appelé les autorités à l'arrêter. Le lendemain, un tribunal de Pretoria, saisi par une ONG, a rendu un jugement demandant au gouvernement sud-africain d'empêcher Omar EL BECHIR de quitter le territoire national tant que la justice ne se sera pas prononcée sur la demande d'arrestation du président soudanais formulée par la CPI. Attendue dans l'après-midi, la décision du tribunal a été reportée à lundi matin. El-Béehir, théoriquement interdit de quitter l'Afrique du Sud, est finalement reparti à Khartoum sans attendre que les juges statuent sur l'affaire. Il est vrai que pour certains spécialistes, le numéro 1 soudanais ne risquait en réalité pas grand chose en Afrique du Sud. Avant de se déplacer, il aurait reçu toutes les garanties requises du gouvernement sud-africain. Officiellement présent pour le sommet de l'Union africaine (UA), il est protégé par le « host agreement » que passe l'UA avec les pays membres organisant les sommets délocalisés. Ce texte, largement consacré aux questions logistiques, affirme aussi que les pays hôtes s'engagent à garantir la sécurité et l'immunité des participants. Une « loi » implicite qui est donc respectée par les autorités sud-africaines.

N'empêche que le mal est fait. C'est en effet scandaleux d'envisager l'interpellation d'un président en exercice, en déplacement sur un territoire étranger, quelles qu'en fussent d'ailleurs les raisons. Il ne s'agit pas ici de justifier les crimes et le génocide dont El BECHIR se serait rendu coupable. Ni d'appeler à son profit, une protection ad vitam aeternam et en tous lieux. Mais simplement d'exiger un minimum de respect pour les dirigeants africains, quels que soient leurs défauts et les abominations dont on les accuse. Non pas pour eux-mêmes, plutôt pour l'institution qu'ils sont, pour la fonction qu'ils incarnent et pour les peuples qu'ils représentent. Lorsque Omar El BECHIR s'est déplacé à Johannesburg, c'est le Soudan qui y fut. Il n'est pas tolérable, au risque sinon d'ouvrir la boîte à Pandore, que l'immunité qui accompagne tout dirigeant d'un pays ait été à ce point remis en cause. Nulle part au monde, un président en exercice n'est poursuivi ou arrêté au cours de l'exercice de son mandat, sans que d'une manière ou d'une autre, il ne l'ait préalablement perdu ou en est déchu. On voit bien de loin les traditionnels « droits de l'homme » et autres activistes de ces questions, s'offusquer de l'issue de l'affaire Béehir en Afrique du Sud. Il faudra sans doute leur rappeler que leur combat, aussi noble et indispensable qu'il fût, ne saurait justifier la remise en cause d'un certain nombre de règles et principes séculaires, établissant l'équilibre dans les relations inter états. Au surplus, la promptitude de cette Cour à se saisir des dossiers africains et à rester curieusement passive devant des faits hautement plus graves, comme ceux se déroulant actuellement en Syrie, au Yémen, en Irak etc. ou s'étalant depuis des lustres en Colombie avec les FARC ou en Palestine, lui enlève une bonne partie de son crédit. La « bien pensance » a beau proclamer l'utilité de cette Cour, elle aura du mal à convaincre ses opposants dans l'opinion publique africaine, qu'elle a été instituée contre tous les crimes. Même ceux des puissants.

QUEL GOUVERNEMENT POUR KLASSOU I ? ✎ Ayi d'ALMEIDA

L'ANC VOULAIT L'ECONOMIE ET LES FINANCES, LES AFFAIRES ETRANGERES ET L'ADMINISTRATION TERRITORIALE....

Près de deux semaines après sa nomination, le Premier ministre Komi Sélom KLASSOU n'a toujours pas formé son équipe (au moment où nous mettions sous presse). Aux termes de l'article 66 alinéa 2 de la Constitution, c'est sur sa proposition que le Président de la République nomme les autres membres du gouvernement. L'attente, insupportable pour bon nombre de sortants sans aucune visibilité sur leur sort, mais aussi pour des pressentis souhaitant être fixés, alimente les spéculations.

Si le profil de l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale est annonciateur de la prime à des ministres très majoritairement issus de l'Union pour la République, (UNIR), il serait hasardeux d'avancer des certitudes, aussi bien quant aux partants qu'aux restants ; le président de la République déjouant presque toujours les pronostics. Ce que confirme un de ses proches : « personne ne peut affirmer être certain de garder son poste ou d'entrer au gouvernement. Seul le Président de la République a la décision et vous savez qu'il s'assure systématiquement faire le bon choix ; en prenant le temps nécessaire » confie-t-il.

De fait, les seuls éléments sur lesquels tous les observateurs s'accordent est d'abord le respect des équilibres régionaux, « en la matière c'est la règle de l'équité et non de l'égalité » précise un conseiller. Ensuite, la volonté d'injecter du sang neuf et de nouvelles énergies, après deux années d'un gouvernement post-législatives ; sans pour autant que l'on sache jusqu'à quel point. Dans le même ordre d'idées, la démarche de faire reposer ou d'accorder quelques mois voire années sabbatiques à des ministres, très sollicités ou exposés ces dernières années. En outre, il y a le choix de l'ouverture politique dont Faure GNASSINGBE a fait son cheval de bataille, en appelant au gouvernement des hommes ou femmes issus de l'opposition ou de la société civile, depuis son accession à la magistrature suprême. Enfin, la prime probable à des membres du gouvernement travaillant depuis de longues périodes sur des thématiques dont le leadership intéresse notre pays. Il n'est pas exclu que dans le cadre d'une meilleure structuration du parti majoritaire et de sa redynamisation, des responsables quittent le siège pour le gouvernement.

DISPONIBLES :

Plusieurs partis politiques ont salué la nomination de monsieur KLASSOU et manifesté leur disponibilité à collaborer avec lui, au sein de la prochaine équipe gouvernementale. Ainsi, l'Union des Forces du Changement (UFC), après s'être réjoui de la nomination du nouveau Premier



Ministre, l'a engagé à travers un communiqué à « accompagner le chef de l'Etat dans la poursuite de la politique de développement, de la politique économique et sociale du Togo ». La formation de Gilchrist OLYMPIO souhaite par ailleurs que ce nouveau quinquennat puisse se traduire par des « résultats encourageants sur le chantier des réformes institutionnelles et constitutionnelles mais également celles en matière de décentralisation par lesquelles passe le renforcement de la démocratie, ainsi qu'une réponse adéquate aux revendications des travailleurs ». Avant de conclure être ouverte à « toutes propositions qui pourraient concourir à l'apaisement et à la cohésion nationale. »

Au Nouvel Engagement Togolais (NET) dont le président Gerry TAAMA fut candidat malheureux à l'élection présidentielle avec 1, 03% des suffrages exprimés, si l'on ne se prononce pas sur le choix du locataire de la Cité de l'OUA, on s'intéresse tout de même aux défis que le nouveau gouvernement devrait relever. Pour le parti de l'ancien officier des Forces Armées Togolaises (FAT), ils ont trait notamment à la décentralisation, puisqu'« il n'y pas de développement sans transfert de pouvoir et de compétences à la base », aux problèmes de la fonction publique, et aux réformes institutionnelles et constitutionnelles. Monsieur TAAAMA a insisté sur la nécessité d'une réécriture du code électoral actuel et d'un passage sous peu à la 5e république. Pour sa participation au pro-

chain gouvernement, il estime que tout dépendra des conditions proposées par le parti au pouvoir. « Le NET ne dira pas non à un gouvernement d'union qui respecte l'autonomie de la formation politique; c'est-à-dire rentrer dans le gouvernement en étant convaincu que les idéaux à minima du parti seraient respectés » a-t-il précisé.

Pour Francis EKON, président de la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) Komi Sélom Klassou est un bon choix. 'C'est un homme jeune et on l'a déjà vu à l'œuvre'. Il a invité le chef du gouvernement à donner la priorité aux questions de développement, à la santé et à l'éducation. Avant d'indiquer dans la perspective de la formation du gouvernement que « la CPP regorge d'hommes de talents et de grande qualité, disponibles pour servir leur pays ».

L'un des meilleurs commentaires venus des rangs des formations politiques à la nomination du natif de Haho vient indéniablement d'Agbéyomé KODJO, leader de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS). 'La détermination et le sens aigu du travail du nouveau Premier ministre sont des atouts qui ont certainement milité en faveur de sa nomination. M. Klassou est un travailleur, un boxeur qui saura relever les défis (...) furent les éloges adressés par l'ancien Premier ministre à monsieur KLASSOU.

De fait, il a estimé que celui-ci était l'homme de la situation 'capable de (Suite à la page 7)

JOURNÉE EUROPÉENNE DE LA DIPLOMATIE DU CLIMAT:

PARIS COP 21 : UN MONDE HABITABLE POUR NOS ENFANTS

Imprévisibilité des saisons des pluies en Afrique, sécheresse en Californie, inondations records au Bangladesh, montée des eaux dans les îles du Pacifique, feux de brousse en Australie, fonte de la calotte glaciaire aux pôles, le changement climatique n'est pas un mirage mais une réalité qui coûte des milliards de Francs CFA chaque année et qui risque de ne pas laisser un monde vivable à nos enfants.

Les activités humaines, et notamment l'émission des gaz à effet de serre et la déforestation, sont en train de modifier le climat de la planète. L'impact ne se limite pas à une montée du niveau des océans, avec des sécheresses et des pluies moins régulières : les pressions sur les ressources augmentent. Nous tous sommes concernés.

Au Togo, les populations constatent depuis plusieurs années un dérèglement du calendrier des saisons sèches et des saisons des pluies, affectant très concrètement la qualité et les quantités des récoltes. Les intempéries sont devenues moins prévisibles et surtout, plus extrêmes. Nous avons tous en mémoire les fortes inondations vécues en 2008 et 2010 à Lomé. La saison des pluies 2015 étonne par son intensité. La désertification et la déforestation sont de plus en plus visibles, à cause de l'activité de l'homme notamment. L'érosion côtière est facilement observable pour celui qui sillonne régulièrement le littoral togolais.

Le 17 juin nous célébrons la journée européenne de la diplomatie du climat. L'Union européenne est depuis longtemps en première ligne dans la lutte contre ce qui est l'un des principaux défis à échelle planétaire. C'est sous l'impulsion de l'Europe qu'a été signé en 1997 le Protocole de Kyoto, le plus ambitieux mécanisme visant à limiter les gaz à effet de serre. Ce Protocole devra être remplacé lors de la Conférence des Nations unies pour le changement climatique, dite « COP 21 », qui aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre.

Comme l'appelle de ses vœux la communauté scientifique, l'UE souhaite limiter le réchauffement

climatique au maximum à 2° par rapport à la moyenne de la Terre en 1900. L'Europe est prête à faire sa part du chemin avec une réduction des émissions de 40% d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990. Lors du récent G7 organisé à Elmau en Allemagne, les sept pays parmi les plus industrialisés du monde (Etats-Unis, Japon, Canada, Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie) ont renforcés cet engagement en proposant une réduction d'ici à 2050 des émissions mondiales de gaz à effet de serre entre 40 et 70 % par rapport à 2010; l'engagement de Copenhague visant à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an à horizon 2020 pour financer la lutte contre le changement climatique a été rappelé. Cela requiert un engagement juridiquement contraignant et avec des délais raisonnables. La lutte contre le changement climatique n'est par ailleurs pas contraire au développement économique ; entre 1990 et 2012, l'UE a réduit ses émissions de 19%, alors que sa croissance économique a atteint 45%.

L'UE apprécie à sa juste valeur l'engagement international du Togo en faveur d'une solution face à cet enjeu crucial, et reconnaît que la participation du Togo à une réponse commune doit être différenciée et compatible avec les autres défis qu'il doit relever : le développement, la création d'emploi, la croissance démographique, la sécurité maritime et la stabilité régionale.

Quand la communauté internationale, y compris la société civile, se réunira à Paris en décembre, le Togo, un pays à très faible niveau d'émissions de CO2, serait en droit de demander avec d'autres



pays dans une situation similaire - aux plus gros pollueurs de faire un effort pour limiter ces émissions au maximum.

Un autre sujet de débat sera les risques les plus imminents et comment s'y adapter. Dans cette discussion, le Togo serait bien placé pour sensibiliser les participants à deux problèmes fondamentaux et pressants: l'érosion côtière et la déforestation. Cela amènera au troisième chapitre : quel financement est disponible pour accompagner les actions d'atténuation des causes du changement climatique, d'adaptation à ses effets, et la transition vers des économies qui ne mettent pas au péril notre avenir ?

L'Union européenne et le Togo ont toutes les raisons de s'allier et d'apporter ensemble des réponses à ces trois défis. Cela ne serait pas la première fois que l'UE ferait alliance avec l'Afrique et la coalition des Petits Pays Insulaires pour les défendre. Le Togo, par son action déterminée et sa sensibilité aux questions environnementales,

peut être fédérateur d'une position commune au sein du Groupe Afrique - comme il s'emploie à l'être dans les domaines de la sé-

tous promouvoir les énergies renouvelables au Togo, pour ne citer que quelques exemples.

curité maritime et du développement.

L'UE sera solidaire du Togo pour relever le défi commun du climat ainsi que ceux qui sont propres aux sociétés en plein essor économique, social et politique. Il ne s'agira probablement pas seulement d'argent mais aussi de la promotion des énergies renouvelables, de l'intégration de l'environnement comme sujet transversal dans toutes les politiques publiques, d'un apprentissage conjoint de la gestion rationnelle des ressources naturelles menacées, de l'alerte précoce contre les catastrophes, de la promotion des investissements répondant à un modèle plus respectueux du climat ... Des actions concrètes sont d'ores et déjà en cours: la coopération allemande accompagne le Togo dans sa lutte contre la déforestation et la désertification, la coopération française est active dans la gestion des déchets et de leurs émissions, la coopération européenne finance la lutte contre les inondations. Nous souhaitons

A quelques mois de la conférence de Paris, il y a encore des pays qui hésitent sur leurs positions. Il existe encore des investisseurs qui mettent en avant les bénéfices à court terme, au préjudice de l'avenir de nos enfants. Nous encourageons le Togo et la société civile togolaise à faire entendre leurs voix, avec celles des autres Africains. Travaillons ensemble pour que la Conférence de Paris soit un succès pour tous, au service du développement équitable et respectueux de notre maison commune.

Cet article est co-signé par les Ambassadeurs de l'Union européenne et ses Etats membres au Togo.

S.E. M Nicolás BERLANGA MARTINEZ
Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne

S.E. M. Marc FONBAUSTIER
Ambassadeur de France

S.E. Dr. Volker BERRESHEIM
Ambassadeur d'Allemagne

L'AMBASSADE DES USA LANCE LE PROJET DJINDJI

Dans le cadre du soutien du Gouvernement des Etats-Unis aux programmes visant l'amélioration de la santé en Afrique de l'Ouest, l'Ambassade des Etats-Unis au

Togo, l'Organisation du Corridor Abidjan-Lagos (OCAL), et l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) organisent le lancement d'un vaste programme sanitaire dans le corridor inti-

tulé « Projet Dindji.» L'Ambassadeur des Etats-Unis au Togo, Robert E. Whitehead, présidera la cérémonie de lancement ce jeudi 18 juin à 8h00 à l'hôtel Sancta Maria de Lomé. Le projet vise à augmenter de

50% la part de population clé ayant accès aux services liés au VIH, augmenter de 50% le taux d'utilisation de condoms parmi la cible, et réduire de 30% la proportion de la population ciblée victime de stigma-

tisation et de discrimination durant les 12 derniers mois. Les principaux bénéficiaires sont les Professionnelles du Sexe (PS), et les Hommes ayant des rapports sexuels avec des Hommes (HSH).

DR KOFFI MAWUSSI, CHEF SERVICE COLLECTE AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION NATIONALE (CNTS)

Albert AGBEKO

« LE TOGO A BESOIN DE 60.000 POUCHES DE SANG PAR AN DONT 20% RESTENT À COUVRIR À CE JOUR ! »

Le sang, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est l'un des médicaments essentiels pour la survie de l'homme car aussi spectaculaire qu'a été le progrès de la science ces dernières années, elle n'est pas encore arrivée à produire le sang artificiel, d'où la nécessité du don de sang. Or, pour qu'il y ait don de sang, il faut des donneurs. Mais ces derniers sous le poids des pesanteurs socio-culturelles, hésitent à faire le geste qui sauve des vies humaines. Pour les encourager à ce geste, une journée est dédiée au don du sang à l'échelle mondiale. Le thème choisi pour l'édition 2015 de cette journée célébrée le 14 juin de chaque année est: «Merci de me sauver la vie». Votre journal a saisi l'occasion de cette journée pour s'entretenir avec le Dr Koffi Mawussi, Chef service du Collecte au Centre National de Transfusion Nationale (CNTS). L'entretien a tourné autour du don du sang.

Focus Infos : Pourquoi faut-il donner du sang et quelle est l'importance de ce geste ?

Dr Koffi MAWUSSI : Le don du sang est l'acte qui permet de sauver des vies humaines. Il y a plusieurs circonstances où on est amené à transfuser un malade. Par exemple lorsqu'une femme accouche et elle perd une certaine quantité de sang, il faut remplacer cette quantité de sang là. Il y a des accidents de la voie publique dans lesquels des gens ont perdu du sang. Il y a des opérations chirurgicales au cours desquelles le patient saigne et pour réaliser cette opération les chirurgiens demandent du sang. Et même, il y a des maladies qui détruisent des globules rouges. Je donne l'exemple du paludisme, de la drépanocytose et de certains cancers qui empêchent l'organisme de produire du sang.

Dans ces circonstances, il faut obligatoirement transfuser le malade pour pouvoir lui sauver la vie.

Malheureusement, la science malgré des progrès spectaculaires qu'elle a réalisés ces dernières années, n'a pas réussi à fabriquer du sang artificiel pour sauver tous ces malades, il faut nécessairement qu'une bonne volonté accepte de donner un peu de son sang pour sauver une vie.

F I : Est-ce qu'il a un risque à donner son sang ?

D K M : A priori, il n'y a pas de risque à donner du sang si toutes les conditions sont respectées. C'est le rôle du Centre (NDLR : Centre national de transfusion sanguine (CNTS) de veiller à ce que celui qui donne du sang n'ait aucun problème. C'est jus-

tement pour cela qu'avant de donner le sang le candidat au don rencontre un médecin qui l'examine, lui pose des questions sur son état de santé et ses antécédents médico-chirurgicaux ou obstétricaux. Lorsque le médecin se rend compte qu'en donnant du sang le donneur risque de tomber malade ou d'avoir un problème, il lui dit carrément qu'il ne peut pas donner. Si vous avez dit toute la vérité lors de la consultation, si tout s'est bien passé, le don de sang ne pose aucun risque.

Si on se rend compte que le don du sang risque de poser de problème au donneur on lui dit de ne pas donner. Si on vous déclare apte au don de sang c'est qu'on est sûr que vous pouvez donner sans problème.

F I : Mais il y a des pesanteurs socio-culturelles qui empêchent la population de donner du sang. Quel message avez-vous à l'endroit de ceux qui sont réticents ?

D K M : Je leur dirai tout simplement de ne pas avoir peur. Les gens refusent de donner du sang pour plusieurs raisons. La première raison c'est la peur de tomber malade. Comme je viens de le dire, le don de sang ne comporte aucun risque si vous êtes vraiment en bonne santé.

Nous on prend toutes les dispositions pour protéger le donneur. Cependant on demande à ceux qui donnent le sang de respecter les intervalles entre deux dons : deux mois et demi à trois mois pour les hommes et trois à quatre mois pour les femmes. Et de manger des aliments riches en fer, les viandes, légumes, poissons, les produits

laitiers. Chez nous, il y a des légumes qui sont riches en fer : les feuilles de baobab, le sorgho... sont des aliments riches en fer qu'on demande aux donneurs de manger régulièrement.

Il y a aussi des gens qui ne donnent pas parce qu'ils ont peur de connaître leur statut sérologique parce que après le don on réalise le test de dépistage du VIH, de l'hépatite B, de l'hépatite C, de la syphilis, en plus du groupage. Je crois qu'aujourd'hui personne ne doit avoir peur de connaître son statut sérologique. Il vaut mieux connaître et prendre des dispositions qui s'imposent que d'être dans l'ignorance. Je pense que tous ceux qui ont peur de connaître leur statut sérologique ont tort parce qu'aujourd'hui même s'il n'y a pas un traitement radical, il y a quand même des prises en charge pour prolonger l'espérance de vie de ceux qui sont atteints de cette maladie.

D'autres pensent qu'ils n'ont pas assez de sang et qu'en donnant ils risquent d'en manquer. Au fait, la nature sait faire des choses. Le sang que des gens donnent, en réalité c'est le surplus de sang qu'ils ont dans leur organisme. Parce qu'une personne en bonne santé a plus de sang qu'il faut, a plus de globules rouges qu'il faut pour vivre. La preuve parfois lors des accidents de la voie publique on se blesse, ou lorsqu'on va au champ, on se blesse, on perd une certaine quantité de sang sans que ce sang là ne soit remplacé parce que c'est le surplus et justement c'est ce surplus qu'on demande à ceux qui sont en bonne santé de donner pour sauver la vie des autres. Et lorsque vous donnez ce surplus, l'organisme même se



charge de remplacer cela rapidement. La nature a horreur du vide. Le sang étant composé de deux parties, la partie liquide qui est le plasma est remplacé dans les 48 ou 72h et les cellules, les éléments figurés du sang : les cellules, les globules rouges, les globules blancs, les plaquettes sont remplacés en deux à trois semaines, si bien qu'en un mois, le sang que vous venez de donner revient à sa place pour que vous puissiez redonner encore si vous voulez.

Donc, il n'y a aucun risque à donner du sang.

F I : Quels sont les besoins du Togo en matière de produit sanguin ? Et est-ce que vous arrivez à combler ces besoins ?

D K M : Actuellement les besoins du Togo sont estimés à 60 000 poches par an. En 2014, le Centre a collecté 48 408 poches ce qui représente environ 80% des besoins. Aujourd'hui, les besoins sont couverts à 80%, il reste 20% à satisfaire ; d'où la nécessité d'avoir plus de donneurs pour arriver à l'auto-suffisance en produit de sang.

F I : Le traitement du sang a-t-il un coût ?

D K M : Le traitement du sang a un coût. Lorsqu'un donneur vient donner son sang, on dé-

pense pratiquement 20 à 30 000 F pour traiter ce sang parce que la poche de sang vide a un coût. Les analyses ont également un coût. En plus de cela il y'a des frais de séparation, une poche de sang qui arrive au bout de la chaîne coûte pratiquement 25 à 30 000 F mais lorsque les malades viennent nous leur demandons de payer 6 000 F grâce à la subvention de l'Etat.

Ce montant ne permet même pas de réaliser les analyses sur la poche.

F I : Un mot de fin

D K M : Le don de sang ne comporte pas de risque puisque toutes les précautions sont prises pour préserver la santé du donneur. Ceux qui sont en bonne santé nous les encourageons s'ils n'ont jamais donné du sang à le faire parce que le don du sang sauve des vies et la transfusion sanguine comme nous avons l'habitude de le dire c'est comme une épée de Damoclès sur la tête de nous tous.

Tout le monde peut avoir besoin du sang un jour. Si personne ne donne, le jour où vous serez dans le besoin vous risquez de partir alors que s'il y avait le sang on pouvait vous sauver.

Mlle AIMÉE TENOU, PROMOTRICE DE « ZAM-KÉ »

Albert AGBEKO

« NOTRE INITIATIVE EST RÉELLEMENT SALUÉE PAR LES TOGOLAIS, BIEN QUE DANS NOTRE PAYS LA CULTURE DU « BIO » ET DU RECYCLÉ NE SOIT PAS ENCORE TRÈS DÉVELOPPÉE ».

C'est à la suite d'un voyage effectué au Burkina Faso et après une visite à la coopérative Gafreh, que Aimée Tenou de retour sur la terre natale s'est inspirée de cette expérience pour implanter Zam-Ké au Togo. En effet, les femmes de cette coopérative tissaient des sachets fins en les mélangeant avec des pagnes de coton pour créer des objets de la vie courante. Séduite et impressionnée, Mlle Tenou a eu le réflexe, une fois au bercail, de rassembler des sachets de « pure water », de les coudre et ensuite de les remettre à un couturier pour en faire un sac à dos. Ainsi venait de naître Zam-Ké.

Implantée au Togo en 2010, l'unité de production de Zam-Ké qui en langue locale Mina, parlée au sud du Togo, veut dire « utilise-moi encore » est par essence un centre de recyclage des déchets plastiques. Des sacs et des accessoires de mode et d'autres articles variés sortent quotidiennement de ce centre à travers ces deux gammes. L'une faite à partir de sachets pure water et l'autre à partir de bâches publicitaires recyclées.

Le Centre Zam-Ké emploie une trentaine de personnes contribuant ainsi à la réduction du chômage. « Nous travaillons aussi avec des femmes qui ramassent, lavent et découpent les sachets de Pure Water. Nous leur rachetons à 4F CFA l'unité. Elles doivent en ramener au minimum 2000 pour toucher 8 000 F CFA. Ensuite l'équipe de couturiers formés passe à la création de ces produits uniques », nous confie Mlle Tenou. Cette dame très entreprenante indique que les sachets de pure water leur matière première jonchent les rues des villes du Togo et qu'il suffirait de les ramasser pour les travailler. C'est pour cela qu'ils collaborent avec des femmes pour les aider à collecter cette matière première. En ce qui concerne les bâches publicitaires, poursuit-elle, « nous sommes en partenariat avec différentes entreprises qui se sont engagées à nous donner leurs bâches publi-

citaires une fois enlevées, au lieu de les jeter ».

Zam-Ké dispose de deux ateliers de fabrications : un à Lomé (Agoè-Nyivé) et l'autre à Kpalimé, environ 120 km au nord-ouest de Lomé. Sur le choix de Kpalimé comme seconde zone de production de Zam-Ké, la promotrice l'explique par le fait que cette ville touristique du Togo attire de nombreux volontaires étrangers qui sont leurs clients potentiels. Aussi, la ville regorge-t-elle d'une quantité impressionnante de sachets plastiques et de déchets dans ses rues qui malheureusement ne sont pas nettoyées. « Nous avons eu envie de rendre la ville propre ! Vous le savez, nous avons aussi d'autres activités économiques à savoir ViViFruits spécialisé dans la production du Jus, Cocktails de Jus et Sorbets et Pomédi dans la production de savons et les matières premières pour ces actions qui abondent ici », a déclaré Mlle Tenou.

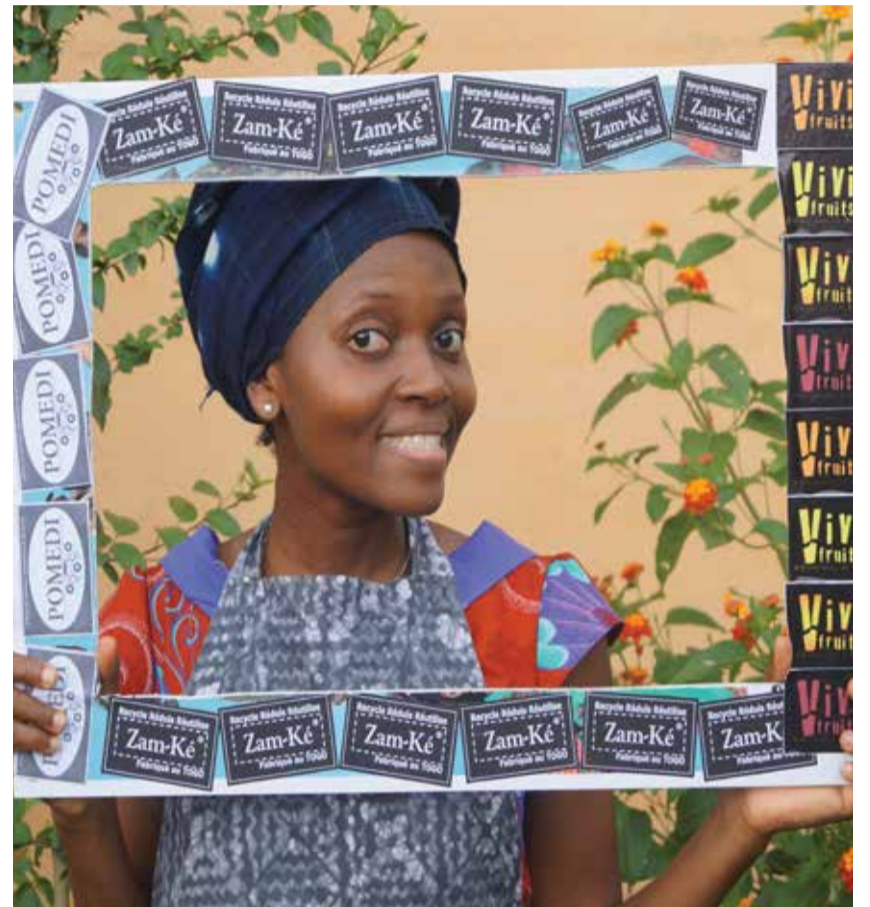
Disponibles sur le territoire national, les produits Zam-Ké sont aussi destinés à l'export. On peut les trouver notamment en France et en Suisse.

A la question de savoir quel regard les Togolais portent sur l'initiative, Mlle Tenou répond : « notre initiative est très saluée par les Togolais, bien qu'au Togo la culture du « bio

» et du recyclé ne soit pas encore très développée. C'est pour cela que certains sont assez sceptiques concernant le port d'un sac fait en sachets d'eau plastiques. Mais en ce qui concerne le concept, Zam-Ké est encouragé par de nombreuses personnes ».

La plus grande difficulté pour cette unité selon son responsable est qu'ils ne vendent pas assez. « Nous n'avons aucun problème de production mais nous avons besoin de vendre plus de produits pour rentabiliser le travail et le temps des couturiers. Car c'est un travail fastidieux »

Les actions de Mlle Tenou ne se limitent pas seulement à la production des articles Zam-Ké puisqu'elle œuvre également dans la sensibilisation en faveur de la protection de l'environnement. Récemment, ils étaient présents à la semaine du développement durable du Lycée Français de Lomé et au défilé de mode des journalistes dont le thème porte justement sur la protection de l'environnement. « Nous essayons d'être présents durant ces événements qui traitent de la protection de l'environnement en montrant nos produits. Je pense que le fait de montrer que des sachets plastiques qui en temps normal polluent et créent de lourds dysfonctionnements pour la planète et pour l'homme peuvent être utilisés à des fins utiles comme la fabrication d'une valise, cela touche les



gens », a souligné la promotrice.

Très engagée, Mlle Aimée Tenou est également le responsable de l'ONG Saint Thérèse de l'Enfant Jésus (STEJ), qu'elle a créée le 1er octobre 2000. Elle intervient dans divers domaines notamment

l'éducation, les problèmes d'eau et d'assainissement. Ces multiples actions de Tenou suscitent reconnaissance sur le plan national et international. A titre d'exemple, elle a été élue Ambassadrice 2014 de Woodin, une société de fabrication de pagne.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Franck NONNKPO : Rédacteur en chef
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Esso BADOU
Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**
Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**
Casier N°49

• **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo

• **Tirage**
2500 exemplaires

Pour tout

- ✓ Renseignement
- ✓ Information
- ✓ Conseil

contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

CLASSEMENT DES PAYS DE LA CEDEAO LES PLUS ENDETTES

Plusieurs pays africains se sont lancés et investissent dans des politiques de grands travaux, notamment en infrastructures pour booster leur économie. Ils doivent en même temps répondre aux impatiences et urgences sociales de leurs concitoyens, en menant des actions « budgetivores ». Sans que leur financement et l'endettement qui en découlent, ne fasse l'objet de vrais débats au sein de leur opinion publique. Dans un dossier qu'il a réalisé sur la question, Mays MOUISSI, banquier et spécialiste de Sécurité financière, s'est intéressé à la dette des pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et en a établi un classement sur la base de trois critères : leur niveau d'endettement en proportion de leur PIB ; leur dette en valeur monétaire (en US Dollar et en Franc CFA) et leur niveau d'endettement rapporté à la population. Avec cette précision que cette analyse a été réalisée en considérant le cours de change en vigueur US Dollar / Franc CFA en vigueur au 08 juin 2015.

LA DETTE DES PAYS DE LA CEDEAO EN FONCTION DE LEUR PIB

Avec un Produit intérieur brut (PIB) estimé à 677 milliards USD et une dette moyenne par pays évaluée à 49% de la richesse régionale, la CEDEAO paraît peu endettée. Bien que l'espace régional ne dispose pas de critères et d'indicateurs de convergence macro-économique, le niveau d'endettement moyen des pays de la zone reste plus de 20 points en dessous du plafond de 70% défini dans le pacte de convergence de l'UEMOA* (qui groupe les 8 des 15 pays de la CEDEAO ayant en partage le Franc CFA).

Ainsi sur l'ensemble des pays de la CEDEAO, seuls le Cap-Vert et la Gambie ont un niveau d'endettement qui dépasse le benchmark de l'UEMOA avec un encours de dette qui atteint respectivement 112% et 100% de leur PIB.

DETTE DES PAYS DE LA CEDEAO EN PROPORTION DE LEUR PIB

4 pays de la zone (le Sénégal, le Togo, la Guinée Bissau et le Ghana) ont une dette étatique qui varie entre 50 et 70% de leur richesse nationale.

Avec une dette nationale qui oscille entre 11% et 31% du PIB, le Nigeria, le Burkina Faso et le Bénin sont les pays les moins endettés de l'espace régional Ouest-Africain.

Dette en proportion du PIB des pays de la CEDEAO en 2014		
Pays	PIB 2014 (en milliard USD)	Dette 2014 (en % PIB)
Cap-Vert	2	112%
Gambie	1	100%
Ghana	49	68%
Guinée Bissau	1	61%

Togo	4	55%
Sénégal	15	51%
Sierra Leone	5	39%
Guinée	6	37%
Côte d'Ivoire	31	36%
Niger	8	36%
Libéria	2	33%
Mali	11	32%
Bénin	8	31%
Burkina Faso	12	28%
Nigéria	522	11%
CEDEAO	677	49%

L'ENCOURS DE LA DETTE EN DEVICES

Avec un PIB de 522 milliards USD représentant 77% de la richesse régionale de la CEDEAO, le Nigeria possède l'encours de dette le plus élevé en devise. Le stock de dette du Nigeria s'élevait en 2014 à 54,8 milliards USD (32 034 milliards FCFA)** contre 32,8 milliards USD (19 205 milliards pour le Ghana). A elle seule la dette nigériane représente 42% de la dette régionale contre 25% pour la dette ghanéenne.

Encours de la dette en devises des pays d'Afrique de l'ouest en 2014			
Pays	Dette 2014 (en milliards USD)	Dette 2014 (en milliards FCFA)	Proportion par rapport à la dette régionale
Nigéria	54,8	32034	42%

Ghana	32,8	19205	25%
Côte d'Ivoire	11,3	6597	9%
Sénégal	7,5	4387	6%
Mali	3,5	2039	3%
Burkina Faso	3,5	2019	3%
Niger	2,7	1596	2%
Bénin	2,6	1501	2%
Togo	2,4	1407	2%
Guinée	2,3	1362	2%
Cap-Vert	2,1	1220	2%
Sierra Leone	1,9	1112	1%
Gambie	0,9	527	1%
Libéria	0,7	388	1%
Guinée Bissau	0,6	339	0%
CEDEAO	129,5	75733	mays-mouissi.com

L'ENCOURS DE LA DETTE EN DEVICES DES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Le Nigeria et le Ghana sont suivis par la Côte d'Ivoire dont l'encours de la dette atteint 11,3 milliards USD (6 597 milliards FCFA), le Sénégal dont la dette s'élève à 7,5 milliards USD (4 387 milliards FCFA) et le Mali qui doit à ses créanciers 3,5 milliards USD (2 019 milliards FCFA).

Les pays d'Afrique de l'Ouest dont l'encours de dette en devise est le plus faible sont la Gambie, le Libéria et la Guinée Bissau. Ces trois pays disposent d'une dette qui n'excède pas 1 milliards USD (527 milliards FCFA).

L'ENDETTEMENT DES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST RAPPORTÉE À LA POPULATION

Pour mesurer le poids réel de la dette pour un pays, il est utile de rapporter la charge de la dette à la population. Ainsi le Cap-Vert affiche-t-il une dette par habitant de 4 029 USD (2 355 532 FCFA), loin devant le Ghana dont la dette par habitant n'est que de 1 253 USD (732 555 FCFA).

Dette des pays de la CEDEAO rapportée à la population en 2014			
Pays	Population 2014	Dette par habitant (en USD)	Dette par habitant (en FCFA)
Cap-Vert	518 000	4029	2 355 532
Ghana	26 216 000	1253	732 555
Sénégal	14 125 000	531	310 595
Côte d'Ivoire	22 717 000	497	290 419
Gambie	1 876 000	481	281 054
Togo	6 998 000	344	201 085
Guinée Bissau	1 738 000	333	194 947
Nigéria	169 282 000	324	189 232
Sierra Leone	6 232 000	305	178 367
Bénin	10 592 000	242	141 741
Mali	15 791 000	221	129 111
Guinée	11 403 000	204	119 469
Burkina Faso	17 116 000	198	115 821
Niger	17 116 000	159	93 255
Libéria	4 187 000	159	92 721
CEDEAO	326 220 000	397	232 154

DETTE DES PAYS DE LA CEDEAO RAPPORTÉE À LA POPULATION EN 2014

En dehors des 2 pays précités, le Sénégal est le seul pays de la CEDEAO dont la dette par habitant excède 500 USD. Les 13 autres pays de la CEDEAO ont un stock de dette par habitant qui varie de 159 USD (92 721 FCFA) et 497 USD (290 419 FCFA). La dette moyenne par habitant de la CEDEAO s'élève à 397 USD (232 154 FCFA), un niveau d'endettement relativement faible à mettre en rapport avec la richesse nationale de chaque pays.

ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED : APRÈS LA BAD, UN AUTRE NIGÉRIAN À LA TÊTE DE LA PREMIÈRE INSTITUTION FINANCIÈRE PANAFRICAINNE

Le 1er Septembre 2015, Ade AYEYEMI prendra les rênes de la banque panafricaine Ecobank en remplacement d'Albert ESSIEN admis à la retraite après ses 25 ans de service. Après la BAD où Akinwumi ADESINA a été élu président, c'est au tour d'un autre Nigérian d'assurer de hautes fonctions à la tête d'une institution bancaire panafricaine.

Dans un communiqué publié le 8 juin, le groupe Ecobank a annoncé comme nouveau directeur général le Nigérian Ade AYEYEMI. Il remplace le Ghanéen Albert ESSIEN, nommé après le départ de Thierry TANOHO en mars 2014 et qui sera admis à la retraite dès le 30 juin. Pendant la période du 1er juillet au 31 août « des dispositions adéquates seront mises en place par le Conseil d'Administration d'Ecobank pour assurer la gestion du Groupe pour la période intérimaire », a précisé Ecobank.

Suite à cette nomination, son compatriote Emmanuel IKAZOBOH, président du Conseil d'administration du groupe Ecobank, a saisi de l'occasion pour donner les motifs du choix d'AYEYEMI. « Après des recherches approfondies à travers le continent africain, nous sommes ravis d'avoir pu trouver en Ade la personne qui mènera Ecobank vers la prochaine étape de son développement et au-delà, en tant que banque panafricaine de classe mondiale. Ade est un individu exceptionnel avec une connaissance approfondie du métier bancaire en Afrique » a-t-il indiqué.

Commentant sa nomination, Ade AYEYEMI s'est déclaré ravi de l'opportunité qui s'offre à lui, de diriger la banque. Il a également félicité Albert ESSIEN pour sa contribution à la promotion de la première institution financière panafricaine. « Ecobank a une plateforme exceptionnelle, des gens extraordinaires, une stratégie solide et une dynamique puissante. Je me réjouis

sincèrement de travailler avec la direction, le Conseil d'Administration et les employés d'Ecobank afin d'établir de nouveaux standards dans les services financiers offerts à nos clients », a-t-il ajouté.

QUI EST ADE AYEYEMI ?

52 ans, marié et père de deux enfants, Monsieur Ade AYEYEMI a débuté sa carrière chez Citibank Nigeria, en 1988, après un court passage au sein d'Unilever Nigeria.

Banquier chevronné avec une longue carrière couronnée de succès dans la prestigieuse institution financière américaine Citigroup, Ade AYEYEMI a occupé plusieurs postes régionaux au sein du groupe avant d'être nommé, en mars 2006, Directeur Général des activités au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie et au Zimbabwe. En 2010, il est nommé directeur des services transactionnels de Citigroup en Afrique, avant que ne lui soit confiée trois ans plus tard, en septembre 2013, la direction générale de la division Afrique subsaharienne du géant américain basée à Johannesburg.

Diplômé en comptabilité de l'Université de Ife, (aujourd'hui l'Université Obafemi Awolowo) à Ile-Ife au Nigeria, où il a obtenu une licence en Sciences avec mention très bien, il est également titulaire d'un master en gestion financière de l'Université de Londres et a suivi les cours du Programme Supérieur de Management de Harvard Bu-

siness School.

Expert-comptable agréé, M. Ade AYEYEMI est également formé aux systèmes UNIX et à la gestion des systèmes d'exploitation réseau. Parmi ses nombreux domaines d'intérêt figurent la stratégie commerciale, l'économie, l'ingénierie des processus et la technologie.

ECOBANK, ÉTATS DES LIEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES :

Basée à Lomé, au Togo, Ecobank est présente dans 36 pays africains. Le plus grand établissement bancaire national se positionne comme « une banque panafricaine ». En 2014, ses revenus ont atteint 2,28 milliards de dollars, pour des profits après impôts de 394,77 millions de dollars soit une progression de 167 % par rapport à 2013. Cette année a été une période difficile pour l'institution, car marquée par la mise en place de provisions massives (362,6 millions de dollars) pour couvrir des créances douteuses au Nigeria considéré comme la première puissance économique du continent.

Plus d'un an après la grave crise de gouvernance qui l'a ébranlé avec l'affaire TANOHO, Ecobank semble dorénavant remise sur les bons rails présageant ainsi de bonnes performances économiques.

L'image d'Ecobank étant écorchée, mettant en cause sa crédibilité dans l'affaire TANOHO qui avait révélée des pratiques et des transactions douteuses constituant de graves entorses aux règles de base de la bonne gouvernance. Pour clore ce chapitre, Il était impérieux et indispensable pour que le recru-



Ade AYEYEMI

tement du nouveau directeur général se fasse dans la transparence totale irréprochable. Ainsi pour l'atteinte de cet objectif lequel l'expertise du cabinet de recrutement britannique SpencerStuart a été sollicitée à cet effet. Ceci n'aurait pas été le cas dans la succession d'Arnold EKPE par l'Ivoirien Thierry TANOHO (dont le passage à la tête du groupe a été bref et agité) qui avait dirigé le groupe pendant 12 ans.


Aujourd'hui, Albert Essien, qui a succédé à TANOHO quitte Ecobank en portant à son actif comme le "sauveur" qui a conduit une transition apaisée permettant ainsi à l'institution d'être en passe de sortir de la zone de turbulences.

Ade AYEYEMI, devra renforcer la gouvernance, relancer le groupe en améliorant son institutionnalisation en augmentant sa rentabilité. Il devra développer des synergies avec les autres banques devenues actionnaires d'Ecobank.

En mars 2014, dans sa résolu-


tion du problème de la bonne gouvernance, certaines nouvelles règles ont été adoptées et un « un plan d'action de gouvernance en 51 points » a été rédigé à cet effet. À partir de ce document, un comité créé spécialement à cet effet a nommé un conseil d'administration de 15 membres (contre 17 dans le passé), comme le stipulent les nouvelles règles de gouvernance du groupe. Des règles qui limitent par ailleurs à neuf ans la durée totale du mandat d'administrateur. « Dorénavant, le conseil d'administration sera beaucoup plus représentatif des actionnaires. Ses membres auront leur mot à dire, ils veilleront à ce que la stratégie définie soit mise en oeuvre en respectant les règles », soutient un cadre du groupe. Ce qui était loin d'être le cas dans le passé.

De toute évidence, aujourd'hui, Ecobank sort de sa zone de turbulences avec la nomination d'Ade AYEYEMI qui entend insuffler une nouvelle dynamique à l'institution financière.



LOI N° 2012 - 001

PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST MAINTENANT DISPONIBLE



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

L'AGENCE DE NOTATION FITCH ATTRIBUE À LA BOAD UNE NOTE « BBB » AVEC PERSPECTIVE STABLE

L'agence de notation Fitch a attribué à la Banque ouest africaine de développement (BOAD) une note émetteur à long terme « BBB » avec perspective stable. Dans un communiqué publié le 11 juin 2015, Fitch explique que cette note tient compte du fort soutien dont bénéficie la BOAD de la part de l'ensemble de ses actionnaires.

Pour l'agence de notation, en dépit d'un environnement sous-régional difficile, les niveaux de capitalisation et d'endettement de la BOAD sont plus favorables que pour les institutions similaires, avec un ratio fonds propres ajustés/actif de 40% et un ratio dette/fonds propres de 145,1% à fin 2014.

Fitch relève également que 64% des prêts sont octroyés aux 8 Etats membres ou avalisés par eux. La BOAD bénéficie vis-à-vis de ces Etats, du statut de créancier privilégié. En

cas de difficultés au niveau des Finances publiques d'un Etat, la priorité est accordée au remboursement des prêts de la BOAD. Il en résulte que l'institution n'a jamais souffert d'un défaut de paiement sur les prêts souverains.

Le risque de liquidité est bien maîtrisé. L'accès de la BOAD à la facilité de réescompte de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) offre une trésorerie d'appoint à sa disposition. La Banque a mis en place

des politiques pour maîtriser la prise de risques. Quant à une éventuelle dévaluation du FCFA qui menacerait la BOAD, Fitch estime ce scénario peu probable.

La note de Fitch confirme globalement celle que Moody's a attribuée à la BOAD, le 15 mai 2015. L'appréciation positive de ces deux grandes agences conforte la banque sous-régionale dans sa volonté de renforcer sa présence sur les marchés financiers internationaux. La BOAD entend se donner les moyens de mieux accompagner les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dans leurs efforts vers l'émergence économique. Dans son plan stratégique 2015-2019, la



BOAD affiche son ambition d'être « une banque de développement forte, pour l'intégration et la transforma- tion économiques en Afrique de l'Ouest ».

PANIER DE LA MÉNAGÈRE: LES LÉGUMES FRAIS SONT DE RETOUR

Essénam KAGLAN

Le mois de juin commence avec l'abondance de certains légumes et la chute de leur prix. C'est ainsi qu'on observe ces derniers jours une tendance baissière du prix des légumes frais sur le marché. Presque 50 % de réduction de prix est observée sur tout achat de légumes. Seule la tomate résiste à ce mouvement.

Les légumes frais sont très appréciés par la population togolaise. Ils entrent dans la préparation de plusieurs sauces locales. La hausse qu'ils avaient subie ces derniers temps ont donc beaucoup influencé les habitudes des consommateurs. Mais la situation semble s'améliorer. En effet, qu'il s'agisse du gombo, de l'adémé, du gboma ou de tout autre légume, le constat est le même. Il suffit de la moitié du prix des précédents mois pour s'approvisionner de la même quantité.



En d'autres termes, s'il vous fallait 400F pour l'achat d'adémé, désormais la moitié prix vous suffirait largement pour la même quantité. Cette réduction baissière est due en grande partie au mois de juin qui connaît un pic dans la saison pluvieuse.

Le manioc est également très accessible sur le marché. Avec 500 FCFA, une famille de quatre à cinq personnes pourraient bien s'en régaler. Quant aux tomates, les dernières précipitations ont beaucoup nui à sa récolte. Par conséquent, son prix a grimpé. Le panier qui se négociait à 15 000 FCFA a vu son prix presque doublé allant jusqu'à 25.000 FCFA. Pire, les belles rondeurs des tomates sont rempla-

cées par des formes maigrichonnes et la couleur rouge vive par un mélange de couleur rouge et de jaune.

Par ailleurs, pour accompagner les sauces de légumes, la plupart des ménages optent pour la pâte de maïs. Alors, la légère baisse du prix du maïs sur le marché est assez appréciée. Le prix du bol de maïs varie aujourd'hui entre 500-550 FCFA contre les 600-650 FCFA du début du mois, soit une réduction de 100 F CFA. En ce qui concerne les produits importés, les prix restent inchangés. Statu quo également pour les prix du piment rouge et vert dont les prix varient entre 45.000 et 75.000 FCFA le panier.

QUEL GOUVERNEMENT POUR KLASSOU I ?

(Suite de la page 2)

traduire dans les faits, la vision du chef de l'Etat pour ce nouveau quinquennat'. S'agissant de la participation d'OBUTS au prochain gouvernement, Agbéyomé KODJO a déclaré : 'Nous avons assez d'énergie à libérer pour accompagner cette dynamique en cours et nous avons les personnes qualifiées pour faire ce travail'.

GOURMANDISE :

D'autres formations majeures du paysage politique togolais ont annoncé qu'elles ne participeraient pas à un quelconque gouvernement. Le Pr Aimé GOGUE, autre candidat malheureux à l'élection présidentielle avec 4,03% a indiqué « n'être pas intéressé par un gouvernement issu d'une élection non crédible » et considère que « c'est une affaire entre les gens d'UNIR ».

Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) qui avait appelé à boycotter le scrutin, déclare n'avoir pour priorité que les réformes constitutionnelles et institutionnelles et exclue toute entrée dans l'équipe de KLASSOU. Mais il semble que la réalité est plus nuancée. En effet, le parti de Me Dodji APEVON serait ouvert à une participation, à la double condition que l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) y soit également et que les réformes soient les points prioritaires inscrits sur la feuille de route du gouvernement, « à réaliser dans un bref délai. »

Si la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) dont la secrétaire générale Brigitte ADJAMAGBO-JOHNSON préside CAP 2015 rejette par avance toute proposition, son partenaire au sein de la coalition, l'ANC est divisée sur la ques-

tion. Son leader, Jean-Pierre FABRE qui s'oppose à l'éventualité d'une entrée au gouvernement, doit faire face à la fronde d'une partie de ses cadres, qui estime que le « jusqu'au-boutisme, le populisme et la politique du non-non » a non seulement montré ses limites, mais en plus est sans issue. « Nous pouvons aller apprendre, acquérir l'expérience gouvernementale, bien sûr relativement à une base claire, reposant sur des engagements réciproques et surtout, la réalisation à très court terme des réformes constitutionnelles et institutionnelles » confie l'un des frondeurs. De fait, les déclarations de Me Adama Ruben DOE-BRUCE, cité comme Me Georges LAWSON, Me Isabelle AMEGANVI ou encore Jean EKLOU comme les partisans d'une souplesse, voire d'une participation, et estimant que le nouveau Premier ministre « a les qualités nécessaires de leadership et capable d'être à la hauteur des défis à relever », ou l'invitant à s'attaquer aux questions les plus urgentes comme la lutte contre la pauvreté, la santé, l'aménagement du territoire et la grogne sociale, ne sont pas anodines.

C'est un ballon d'essai destiné à prendre date et à exprimer la disponibilité d'une partie des responsables de son parti. Sauf que ceux-ci font preuve « d'une certaine gourmandise » selon de bonnes sources. Ils exigeraient plusieurs portefeuilles de souveraineté, dont l'Economie et les Finances, les Affaires Etrangères et la Coopération, l'Administration Territoriale et la Décentralisation ainsi que la Justice. Commentaire d'un ancien ministre qui servirait de « facilitateur » : « Leurs exigences sont fort défendables. Sauf qu'ils semblent avoir oublié un détail : Jean-Pierre FABRE a perdu les élections »

LE BOL DE MAÏS TOUJOURS « CHER » MALGRÉ LES STOCKS DE L'ANSAT

✎ Raphael DJAMESSI

Le 21 mai dernier, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, le Colonel Ouro Koura AGADAZI, annonçait l'ouverture des magasins de l'Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire au Togo (ANSAT), chargés de déverser leurs stocks sur le marché « pour permettre aux consommateurs de se procurer du maïs (dont le prix avait connu une hausse de plus de 50% au début du mois de mai) à un coût raisonnable ». Plus de deux semaines après, le bol de cette céréale de base dans l'alimentation togolaise, reste toujours cher.

La mise sur le marché des sacs de maïs de 20 bols à 9500 F CFA dans le cadre de la campagne 2015 de vente de céréales de l'ANSAT le 29 mai dernier, était la solution trouvée par le gouvernement pour juguler la flambée du prix de maïs. « Il faut désormais comprendre que nous avons quitté la logique de baisser les prix pour aller vers la vérité des prix au Togo. Nous avons donc décidé de vendre notre maïs à 475F CFA le bol dans le but de ne pas décourager les paysans et les commerçants et en même temps, de prendre en considération les inquiétudes des consommateurs. (...) La vérité des prix est gage d'une agriculture moderne dans notre pays et l'harmonisation des prix dépendra de la bonne foi des commerçants » avait expliqué le ministre de l'Agriculture, le Colonel AGADAZI à l'ouverture des magasins. Cette solution a été dénoncée quelques jours plus tard par le Prof

Aimé Gogué, Président de l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI), un des candidats malheureux à l'élection présidentielle d'avril dernier pour qui, l'ANSAT ne disposant pas de prix-plafond et de prix-plancher n'a pas fait ce qu'il fallait pour baisser le prix du maïs. « Les fluctuations incontrôlées des prix des denrées risquent de persister » avait-il prévenu. Aujourd'hui, un petit tour sur les marchés de Lomé pourrait lui donner raison. Que ce soit, en effet, au marché d'Adidogomé, de Hédzranawoé ou encore d'Akodésséwa où nous avons fait un tour, le bol de maïs qui était à 650F CFA varie maintenant entre 550 F CFA et 650 F CFA.

Pour les commerçants, la plupart remontés contre l'ANSAT, ces prix sont « les prix réels du marché ». «

Nous avons acheté nos sacs quand le prix était assez élevé, ce n'est pas parce que l'ANSAT a déversé ses stocks sur le marché que nous allons diminuer nos prix et perdre » estime Mariam une revendeuse que nous avons rencontrée au marché de Hédzranawoé. Pour d'autres encore le prix se fixe en fonction de la qualité du maïs proposé. « Comparez un peu la qualité du maïs que vous avez vu à l'ANSAT avec ce que vous avez devant vous et dites moi franchement si c'est la même chose ? Ne soyez donc pas étonné que le prix du bol à l'ANSAT ne soit pas le même qu'à notre niveau » nous a expliqué une autre revendeuse au marché d'Adidogomé en nous montrant ses céréales.

Au-delà de la qualité du maïs que certains commerçants remettent en question, d'autres doutent de la quantité de bols des sacs de l'ANSAT. Trois re-



vendeuses sur dix que nous avons rencontrées affirment avoir fait l'expérience, ou connaître un proche qui a fait l'expérience, de la quantité insuffisante du maïs dans les sacs proposés par l'ANSAT. « Au lieu des 20 bols par fois c'est 17 ou 18 que nous retrouvons et c'est nous qui perdons à la fin ».

La mise sur le marché des stocks de l'ANSAT n'aura contribué, au final, qu'à stopper la flambée du prix du maïs sans pour autant l'harmoniser ou la réduire considérablement comme l'attendait la plupart des

consommateurs. Aussi, nombreux sont les ménages qui préfèrent s'approvisionner directement auprès de l'ANSAT plutôt qu'auprès des commerçants. C'est en tout cas le constat qu'on peut faire au dépôt de l'ANSAT à Adidogomé où la plupart des sacs de maïs achetés sont, selon les clients, destinés à la consommation.

En définitive, il appartient au comité mis en place par l'ANSAT pour surveiller le prix du maïs sur le marché de jouer pleinement son rôle.

C'EST LA VIE
 VOTRE SÉRIE ÉVÈNEMENT,
 TOUS LES MERCREDIS À 20H30 À PARTIR DU 10 JUIN

A+ LA GRANDE CHAÎNE AFRICAINE

www.aplus-afrique.tv

SEULEMENT SUR **CANAL+** LES BOUQUETS

SECURITE ROUTIERE :

APRES LES 1585 ACCIDENTS ET LES 144 MORTS DU PREMIER TRIMESTRE 2015, L'HEURE EST A LA REPRESSION LES ROUTES TOGOLAISES LES PLUS MEURTRIÈRES DANS LA ZONE UEMOA

A lors que le premier trimestre 2014 a connu 1245 cas d'accidents sur nos routes avec 471 blessés et 161 morts, celui de l'année 2015 enregistrait 1585 accidents pour 341 blessés et 144 morts. Ces chiffres alarmants expliquent le retour depuis quelques jours des « hommes en bleus » chargés de la sécurité routière ; qui marque la fin de la période consacrée depuis septembre 2013 essentiellement à la sensibilisation et à la pédagogie. Place aujourd'hui à la répression !

Le gouvernement togolais, au regard du nombre d'accidents et de morts enregistrés en 2013, avait décrété la suivante « année de la sécurité routière ». Cela était accompagné de l'adoption de neuf (9) mesures notamment le port de casque obligatoire pour tous motocyclistes, celui de la ceinture de sécurité obligatoire pour les passagers d'une voiture, l'interdiction pour les gros porteurs et voitures de plus de 12 places de rouler au delà de 22h, l'interdiction de l'usage du téléphone au volant et au guidon etc.

Une direction de la Sécurité routière fut créée pour favoriser la sensibilisation des usagers sur le code de la route adopté depuis 2007 ainsi que sur les nouvelles mesures additives. Il s'agissait dans un premier temps pour les agents de cette direction positionnés aux différents feux de signalisation, de contrôler le respect de ces mesures et d'opter pour la sensibilisation et la pédagogie envers les usagers en infraction. En dépit de toutes ces dispositions, l'année 2014 aura été la plus meurtrière sur les routes togolaises depuis 2010 : 802 morts en 2012, 753 en 2013, 739 en 2011 et 470 en 2010. Les axes routiers les plus « accidentogènes » sont les nationales N1, N2 et N5.

Le chef de la Direction la Sécurité routière, le commissaire SAMA Athna explique ce paradoxe par le relâchement de la répression des infractions routières. « Lorsqu'on observe les statistiques mensuelles, on se rend compte qu'au premier trimestre de l'année 2014, on n'avait enregistré que 161 morts par accidents de la route. Si finalement à la fin de l'année on se retrouve avec 802 morts c'est que les trois autres trimestres de l'année ont cumulé 641 morts soit une moyenne de 213,66 par trimestre (augmentation de 24,64% par rapport au premier trimestre ndlr). L'explica-

tion est toute simple : aux premiers mois de l'année 2014, nous étions plus sévères avec les usagers en infractions. Ils étaient systématiquement réprimés. Mais les usagers se plaignaient de ne pas être bien informés sur les mesures prises. Nous avons donc arrêté la répression pour une méthode plus pédagogique. C'est ce qui explique que pendant ce temps, le nombre de morts par accidents sur nos routes ait augmenté » explique-t-il.

CE QUI A CHANGÉ...

Bien de chose ont changé dans le contrôle des usagers de la route depuis juin 2015, aussi bien dans la méthode que dans les moyens. Alors qu'il y a quelques jours, pour les motocyclistes par exemple le port du casque n'était strictement contrôlé qu'au niveau du conducteur, le passager est désormais contraint lui aussi de porter un casque sous peine d'amende. Une mesure qui n'est pas du goût de certains usagers de moto, surtout les « taxi-moto ». « Tout le monde sait que nos clients n'aiment pas mettre les casques que nous leur proposons parce qu'ils ont peur de contracter des maladies. Nous l'imposer est injuste » confie un « zémidjan »

Pour Kodjo un autre conducteur de « taxi-moto » cette infraction est la nouvelle « trouvaille des policiers » pour leur soutirer quelques sous. « Ils nous ont demandé de porter des casques sous peine de payer une amende. Maintenant que tous les conducteurs portent des casques et qu'ils ne peuvent plus rien nous reprocher pour nous prendre de l'argent ils sortent cette histoire de casque des passagers » déclare-t-il, très amer. Selon le commissaire Athna SAMA, l'interprétation qui est faite de la campagne actuelle méconnaît les objectifs de l'Etat : « la répression ne profite à personne sinon aux réprimés eux-mêmes. Si c'est par là que nous devons passer pour que les usagers soient

plus respectueux des règles de la sécurité routière, quant au port de casque pour le conducteur comme pour le passager, ainsi que toutes les autres règles, alors c'est un mal que nous allons prendre le plaisir de nous donner » explique-t-il. « De plus, nous avons pris sur nous depuis toujours de délivrer des reçus à tout usager qui aurait payé une amende auprès de nos services. Cela assure la traçabilité des contraventions » poursuit-il.

Mais visiblement, la répression s'opère avec une certaine souplesse. De fait, pour le défaut de port de casque et la conduite d'une moto sans plaque par exemple, alors qu'un décret ministériel d'août 2013 fixe l'amende à 5000 F CFA, les usagers en infraction ne paient selon le commissaire que 2000 F CFA. « Le gouvernement en a décidé ainsi parce qu'actuellement un texte sur les pénalités en cas d'infractions au code de la route est en étude. Une fois intégré au code de la route, c'est lui que nous appliquerons » explique-t-il. Et même si on peut avoir l'impression que toutes les attentions sont focalisées sur les mesures concernant les automobilistes, le chef de la Direction de la sécurité routière se veut rassurant sur le contrôle des autres mesures de sécurité routière adoptées en 2013. Ce contrôle rigoureux ajouté à d'autres mesures supplémentaires comme la mise en place des caméras sur certains axes pour assurer la surveillance routière et pour assurer la sécurité de façon générale devront contribuer à réduire le nombre de décès dus aux accidents de circulation sur nos routes.

PLUS DE 4000 MORTS DANS L'UEMOA.

Les drames sur la route et la question de la sécurité routière ne sont pas particuliers au Togo. Dans la zone UEMOA (Union économique ouest africaine) hors Guinée Bissau, ce sont 4342 décès intervenus pour cause d'accident de la circulation, sur l'année 2013 par exemple. C'est au Togo qu'on a enregistré le plus de morts sur les routes avec 753 personnes tuées, suivi du Bénin 725, du Niger 685,



de la Côte d'Ivoire 659, du Burkina-Faso 535, du Mali 529 et du Sénégal 456.

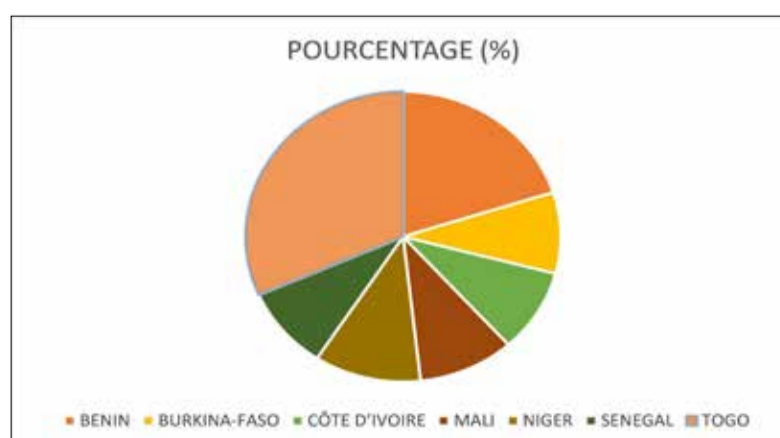
Si l'on rapporte ces chiffres au nombre d'habitants, cela donnerait :

Pays	Hbts (en million)	Nbre de décès	Pourcentage (%)
Bénin	10,32	725	0,0070
Burkina-Faso	16,93	535	0,0032
Côte d'Ivoire	20,32	659	0,0032
Mali	15,3	529	0,0035
Niger	17,83	685	0,0038
Sénégal	14,13	456	0,0032
Togo	6,81	753	0,011

Dans l'Union européenne, les accidents tuent 70 personnes chaque jour sur les routes, même si cette mortalité a reculé de 8% en 2013 par rapport à 2012, et de 17% depuis 2010, selon le rapport annuel sur la sécurité routière publié par la commission européenne en mars 2014.

Le rapport met en évidence les disparités entre les Etats. La Belgique, avec 65 tués par million d'habitants en 2013, compte deux fois plus de morts sur son réseau routier que le Royaume-Uni (29 par million d'habitants). La France, avec 50 morts par million d'habitants, et l'Allemagne (41) sont en dessous de la moyenne européenne (58). Le taux de mortalité routière reste très élevé en Roumanie (92 morts par million d'habitants), en Pologne (87), en Croatie (86 morts), en Bulgarie (82) et en Grèce (81). Les plus bas sont enregistrés en Suède (28) au Royaume-Uni (29) et en Espagne (37).

70 MORTS PAR JOURS DANS L'UNION EUROPEENNE



AIMES AFRIQUE DANS LES REGIONS DES PLATEAUX ET MARITIME :

Albert AGBEKO

10.000 MALADES SOIGNES ET 900 INTERVENTIONS CHIRURGICALES GRATUITES REALISEES

Engagé dans les actions chirurgico-humanitaires depuis plusieurs années, l'ONG Aimes Afrique a séjourné entre mars et juin 2015 dans les régions des Plateaux et Maritimes. Plus de 10.000 malades y ont été soignés gratuitement et près de 900 interventions chirurgicales réalisées avec succès par les médecins de l'organisation. Partout, les patients, pour la plupart vivant dans des hameaux reculés et ayant peu (ou pas du tout) accès aux soins de qualité, ont pu bénéficier de traitements et d'opérations. Ces missions qui répondent à l'objectif de Aimes Afrique fondé par le Dr Michel KODOM, d'amener l'hôpital vers les populations, ont été rendues possible grâce à la bonne volonté et au soutien financier du Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE, des cadres de la région maritime et de l'ONG allemande AKTION PIT basée à Munich.

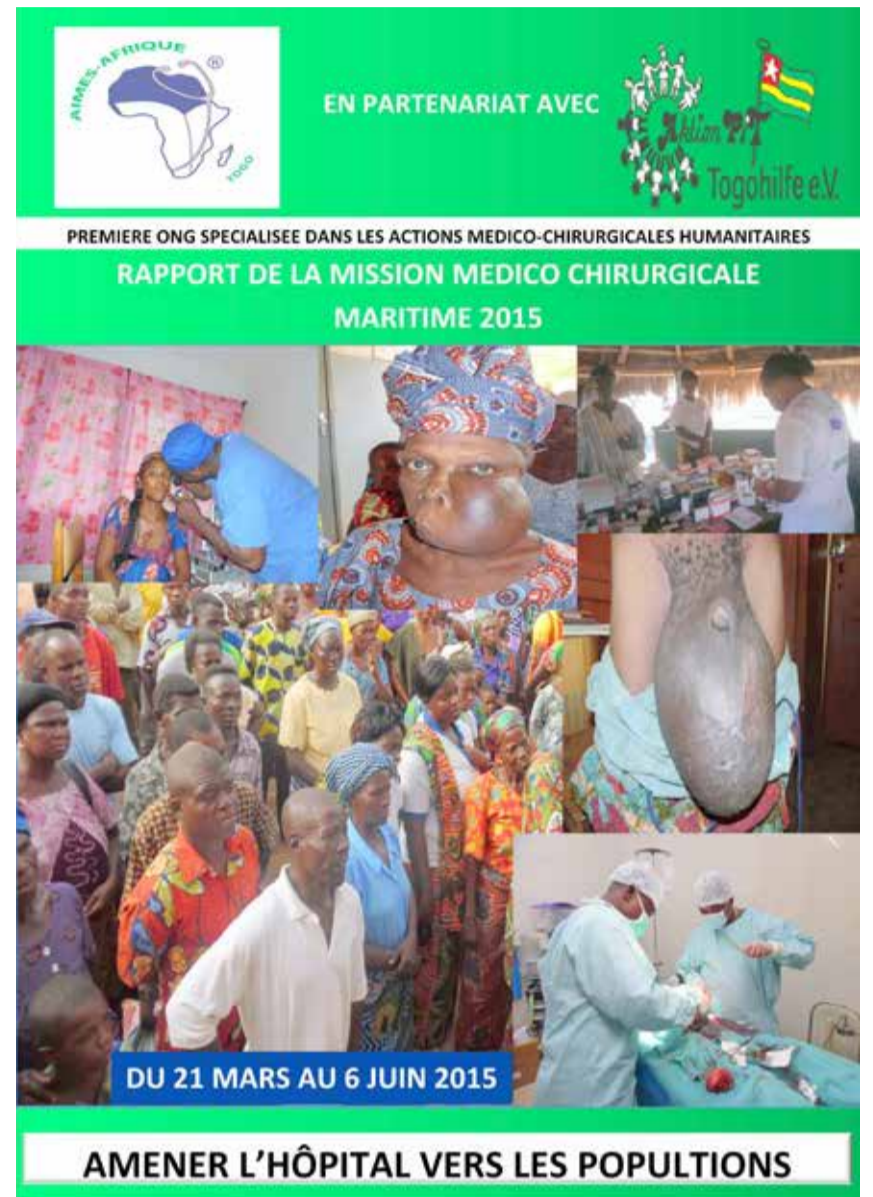
Mais le chantier de donner des soins de qualité à l'ensemble des populations reste immense. Pour l'atteindre et pérenniser une initiative comme celle de Michel KODOM, il importe d'encourager la mutualisation médicale des populations rurales, d'équiper les hôpitaux publics

de matériels médico-chirurgicaux ou encore de mettre sur pied un programme de pérennisation des soins gratuits à l'endroit des populations rurales vulnérables à travers des campagnes médico-chirurgicales foraines. Toutes les bonnes volontés doivent par ailleurs soutenir

les actions d'AIMES-AFRIQUE qui abat un travail titanesque en lui apportant les moyens financiers et matériels nécessaires

CHIFFRES:

Si dans la région des Plateaux, ce sont 2659 patients qui ont été soignés et ont bénéficié de traitement médical gratuit ou encore 238 malades opérés gratuitement à l'hôpital préfectoral de Badou en chirurgie générale et ophtalmologie, dans la région maritime, ils étaient 7.568 patients à être soignés et 644 opérés respectivement au CHR de Tsévié (222 opérés) et CHR de Vogán (422 interventions chirurgicales réalisées). Voici les détails de la mission dans la région maritime.



B. PHASE I : CHR TSEVIE DU 23 AU 26 MARS 2015

RECAPITULATIF DES CAS OPERES EN CHIRURGIE

Column1	HERNIE	GOITRE	FIBROME	LIPOME	HYDROCELE	TOTAL
JOUR 1	36	2	0	3	4	45
JOUR 2	40	0	0	5	8	53
JOUR 3	39	1	0	3	6	49
JOUR 4	24	0	3	5	2	34
TOTAL	139	3	3	16	20	181

RECAPITULATIF DES CAS OPERES EN OPHTALMOLOGIE

Column1	CATARACTE	PTERYGION	TOTAL
JOUR 1	12	3	15
JOUR 2	9	0	9
JOUR 3	13	4	17
JOUR 4	0	0	0
TOTAL	34	7	41

TOTAL OPERES

DATE	CHIRURGIE	OPHTALMOLOGIE	TOTAL
23 Mars 2015	45	15	60
24 Mars 2015	53	9	62
25 Mars 2015	49	17	66
26 Mars 2015	34	0	34
TOTAL	181	41	222

C. PHASE II : CHP VOGAN DU 1^{ER} AU 6 JUIN 2015

RECAPITULATIF DES CAS OPERES EN CHIRURGIE

	HERNIE	FIBROME	HYDROCELE	GOITRE	PROLAPSUS	LIPOME	TOTAL
01-juin	35	0	0	0	2	5	42
02-juin	32	3	5	0	5	9	54
03-juin	46	3	1	2	3	16	71
04-juin	54	1	5	2	4	11	77
05-juin	42	4	5	2	2	19	74
06-juin	18	2	4	3	0	9	36
TOTAL	227	13	20	9	16	69	354

RECAPITULATIF DES CAS OPERES EN OPHTALMOLOGIE

	CATARACTE	PTERYGION	TOTAL
01-juin	0	4	4
02-juin	15	0	15
03-juin	13	1	14
04-juin	11	3	14
05-juin	10	5	15
06-juin	0	0	0
TOTAL	49	13	62

TOTAL OPERES

	CHIRURGIE	OPHTALMOLOGIE	TOTAL
01-juin	42	4	46
02-juin	54	15	69
03-juin	71	14	85
04-juin	77	14	91
05-juin	82	15	97
06-juin	34	0	34
TOTAL	354	62	416

IV. TABLEAU GENERAUX MARITIME 2015

TABLEAU GENERAL DES CONSULTATIONS

PHASES	TOTAL CONSULTES
MARITIME I	4192
MARITIME II	3376
TOTAL	7568

TABLEAU GENERAL DES CAS OPERES

	CHIRURGIE	OPHTALMOLOGIE	TOTAL
MARITIME I (CHR TSEVIE)	181	41	222
MARITIME II (CHP VOGAN)	360	62	422
TOTAL	441	103	644

LUTTE CONTRE LA FISTULE OBSTÉTRICALE AU TOGO: UNE CENTAINE DE FEMMES OPÉRÉES ET RÉPARÉES D'ICI LA FIN DE CETTE ANNÉE !

Ce 05 juin, au Togo, la journée internationale de la fistule obstétricale a été couplée avec le lancement de la campagne FISTO-2015. C'est le Centre Hospitalier Régional (CHR) de Sokodé, centre de référence en matière de lutte contre la maladie qui a accueilli l'événement.

Une communication anormale entre l'appareil génital ou digestif et les voies urinaires, entraînant une perte d'urine et/ou de matières fécales, accompagnée d'une odeur désagréable. Voilà, en résumé la morbidité qui rend très vulnérables deux millions de femmes dans le monde dont 0,03% de Togolaises. « Mère de cinq enfants, je fais objet de discrimination. Depuis plus de deux ans, je n'ose plus aller en public. Pire, c'est une quasi-impossibilité de faire des activités génératives de revenus et je suis rejetée par ma propre famille », nous a confié, avec amertume, Madame Adjovi, souffrante de ce mal.

Le mal est dû au manque d'accès en temps opportun aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence. Pauvreté, insuffisance d'informations, manque d'éducation à la santé, analphabétisme, absence de prestataire qualifiée lors d'un accouchement en cas de grossesse précoce, mariages forcés sont notamment ses causes indirectes. Les femmes les plus exposées sont celles jeunes, pauvres, illettrées ou de faible instruction ; les femmes jeunes au premier accouchement et celles âgées lors du dernier accouchement. Cependant, le traitement des fistules obstétricales n'est essentiellement que chirurgical.

Pour ce faire, une campagne nationale est initiée par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Bureau-Togo et d'autres partenaires dont l'État togolais pour éliminer les fistules

obstétricales. Après les campagnes des trois dernières années ayant favorisé l'intervention chirurgicale d'environ 123 patientes avec un taux de succès estimé à 85%, une cinquième (FISTO-2015) plus ambitieuse est lancée et elle aura, comme les précédentes, pour mission de catalyser les progrès vers l'élimination de la fistule et le soutien aux survivantes grâce aux différentes stratégies développées et à trois axes notamment la prévention, le traitement et la réinsertion sociale. Car comme le rappelle M. Koffi VIDZRAKOU, Représentant Assistant de l'UNFPA au Togo, « cette morbidité entraîne pour ses victimes des souffrances physiques, psychologiques et sociales indescriptibles » et c'est « la pire forme d'injustice qui puisse être faite à la femme : devenir invalidante en voulant donner la vie ».

La lutte contre la fistule nécessitant une approche holistique et multisectorielle pour la prise en charge adéquate des différents problèmes auxquels sont confrontées les victimes, un plan stratégique a été mis en place et il a défini et institutionnalisé le centre de référence national de prise en charge des fistules obstétricales à Sokodé.

Le personnel de ce CHR, pour répondre aux besoins, a bénéficié de renforcement de capacité. Le plateau technique de ses blocs opératoires a été amélioré et deux villages des accompagnants ont été aménagés à cause de sa position

géographique qui le place au cœur de la région où la prévalence des fistules obstétricales est élevée.

Conduit par l'ONG Solidarité, Santé et Développement (SSD) en partenariat avec le Ministère de la Santé par l'intermédiaire de sa Division Santé Familiale (DSF) et l'administration du CHR Sokodé et d'autres organes dont l'UNFPA, FISTO 2015 aura à accueillir une trentaine de femmes victimes, qui ont été dépistées et confirmées pour réparation obstétricales. Selon M. Koffi VIDZRAKOU, « les activités réparatrices seront réalisées par une équipe qui associe au personnel du CHR Sokodé, l'équipe technique de SSD et un expert chirurgien ». L'équipement du centre de référence est estimé à 10 millions de francs CFA par an. Déjà en 2014, cette campagne avait coûté 39 188 000 FCFA contre 30 177 350 FCFA en 2013.

Pour Mme Christine MARKIEWICZ, représentant du Pr. Patrick GERARD, Président de l'ONG SSD, « les progrès sont visibles et les objectifs en passe d'être atteints. Cependant la guerre déclarée contre la fistule obstétricale est encore loin d'être gagnée. C'est pour cela qu'avec nos partenaires nous nous devons redoubler d'efforts... Cette année 2015 sera une année charnière. Une année où nous envisageons d'atteindre le rythme de croisière en organisant trois campagnes avec pour objectif d'opérer et de réparer cent femmes ».

Dans le monde entre 50000 et 100000 nouveaux cas de cette maladie se déclareraient chaque année. Au Togo, peu d'informations sont disponibles sur la situation réelle. Selon une estimation



Des patientes en attente d'opération au CHR de sokodé (centre national de référence en matière de fistule)



Les patientes opérées recevant des kits (vestimentaire) de la part des autorités sanitaires (Unfpa et autres partenaires)

de la sous région, on note 1 ou 2 cas pour 1000 naissances vivantes soit environ 150 à 250 nouveaux cas par an appliqué au Togo.

Les populations de la préfecture de Tchaoudjo ont saisi l'occasion, à travers leur préfet, El Hadj Safiou, pour remercier les initiateurs et partenaires de cette campagne. «

Nous sommes heureux de pouvoir bénéficier de ces opérations. Je remercie toutes les structures qui participent à la réparation de la dignité de la femme à travers la réparation de ses fistules », a-t-il déclaré. Le préfet a aussi invité les femmes à mettre en œuvre les mesures de prévention de cette grave maladie, notamment faire les quatre consultations prénatales clés lors d'une grossesse, accoucher sous assistance de personnel qualifié, consulter le centre de santé ou l'hôpital le plus proche en cas de perte des urines après accouchement et éviter les mariages précoces.

Rappelons aussi que sous l'égide des Nations Unies, la Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale est célébrée tous les 23 mai. Le thème retenu pour la commémoration cette année était, « Éliminer la fistule, restaurer la dignité des femmes ».



Les patientes opérées recevant des kits (vestimentaire) de la part des autorités sanitaires (Unfpa et autres partenaires)



les patientes déjà opérées

UN PLAN QUINQUENNAL POUR LE PROVONAT

Transformé depuis l'année dernière en agence, le Programme de Volontariat National lancé en 2012 dont plus de 6000 jeunes ont bénéficié, va se doter d'un plan quinquennal. Selon Mme Victoire DOGBE, ministre du Développement à la base, à l'origine du projet et de son succès, il s'agira pour l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT), établissement public à caractère administratif dédié au programme, de délimiter d'une part le champ d'action du volontariat et d'autre part, d'en faire un outil d'intégration, de cohésion et d'inclusion sociale. L'ambition étant que toutes les couches sociales en bénéficient.

Selon la ministre Victoire DOGBE qui s'est entretenue avec nos confrères de republicoftogo, l'un des grands axes du plan quinquennal porte sur le développement du volontariat dans toutes ses composantes et sous plusieurs formes ; même si ses contours restent à définir avec précision. « Il y a déjà le volontariat d'expertise 'junior' pour les jeunes diplômés. Nous avons l'intention de lancer la même initiative auprès des seniors car les personnes du 3e âge ont sagesse et expérience à apporter. Or, une fois à la retraite le savoir-faire n'est pas transmis. C'est dommage » a-t-elle indiqué.

Le volontariat va aussi cibler les jeunes déscolarisés à travers une démarche citoyenne dans les villages, les cantons et les quartiers. Autre nouveauté, le volontariat international qui va permettre à certains jeunes de se former à l'étranger, d'échanger sur les modes de vie, la culture. Dans ce cadre, la Diaspora togolaise sera appelée à jouer un rôle actif.

« Nous avons déjà une longueur d'avance puisque nous travaillons activement avec 'France Volontaire' pour que des jeunes togolais puissent partir en France dans les mois à venir » a confié la ministre. Avant de préciser : « le plan quinquennal actuellement à l'examen doit aussi permettre à l'Agence de se doter de moyens financiers. Il faut mobiliser les énergies, nouer des alliances et convaincre de la pertinence de la démarche. L'ANVT véhicule les valeurs de solidarité et d'inclusion pour permettre au Togo de se développer ».

Elle a également assuré que le programme s'efforce d'offrir aux jeunes les meilleures formations, celles les mieux adaptées à leur profil dont ils auront besoin pour la recherche d'un emploi. « Nous assurons le suivi bien évidemment dans la mesure de nos capacités. Les volontaires reçoivent un bon background pour réussir. Sur les 6.000 jeunes ayant bénéficié du programme, 2.000 ont trouvé un emploi. L'ANVT s'emploiera à mettre en rapport les fu-

turs volontaires et de potentiels recruteurs et nous les tiendrons informés sur toutes les opportunités d'embauche. C'est aussi notre rôle » a-t-elle indiqué.

SUCCES :

Pour le gouvernement, qui y a déjà consacré 7 milliards de fcfa, le PROVONAT est un moyen d'accélérer l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE). La mise sur pied de l'Agence permet d'assurer un financement dans la durée et une pérennisation institutionnelle du projet. Fort de son succès, il bénéficie du soutien des Nations Unies. « Le Provonat est très important et sans doute l'un des meilleurs jamais réalisés en Afrique. C'est un exemple pour la sous-région, c'est un exemple pour l'Afrique et nous voulons essayer de construire un nouveau partenariat international pour soutenir ce projet togolais (...) » confiait l'année dernière par exemple Ri-



chard DICTUS, le responsable du Programme de Volontariat des Nations Unies, en visite à Lomé.

Pour rappel, les objectifs de ce programme lancé en 2012 sont notamment de mettre en place un mécanisme de mobilisation et de valorisation sociale des ressources humaines disponibles dans le pays ; d'opérationnaliser un mécanisme de mobilisation effective et de rentabilisation sociale de ressources humaines, à travers le volontariat ; d'initier une amélioration des conditions de vie des populations pauvres en créant une meilleure capacité aussi bien au niveau des communautés que des structures d'appui.

Ses composantes et volets sont la mobilisation de structures d'accueil et de candidats au volontariat national ; le recrutement, la formation et l'affectation ; le suivi et accompagnement ; la promotion et valorisation de l'engagement volontaire et la mise en place du cadre juridique. La cible est les jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi. De nombreux partenaires soutiennent l'initiative, dont l'Etat togolais, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU), France Volontaire (FV), les Agences du Système des Nations Unies et plusieurs ONG.

ETUDE NATIONALE SUR LA SITUATION DU FONCIÈRE AU TOGO :

Albert AGBEKO

VERS LA MODERNISATION DU SYSTÈME FONCIER TOGOLAIS

Le foncier est la première source de rivalités entre les Togolais, a révélé le rapport de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). Par ailleurs, plus de 80% des litiges au niveau des juridictions togolaises sont relatifs au foncier. De son côté, le Centre d'information, de formation, recherche et d'assistance en droit (CIFRAD) dans le cadre de son programme « Assistance juridique » pour rendre le droit et la justice plus accessibles aux personnes vulnérables, a indiqué que 90% des cas qu'il a traités au cours de ce programme sont relatifs au foncier et sont à l'origine des tensions familiales et communautaires.

Conscient que les conflits fonciers sont de véritables bombes à retardement pour l'équilibre social et l'efficacité économique, le gouvernement togolais a inscrit à son agenda, les réformes foncières comme l'une de ces priorités. C'est dans ce sens qu'une étude nationale sur le foncier a été réalisée. Cette étude a été soumise à validation le 11 Juin dernier à Lomé. Les participants à cet atelier de validation ont pour mission d'analyser et d'évaluer les pratiques locales et nationales de la gestion foncière au Togo, en proposant des pistes de travail pour mettre au point des dispositifs de clarification des règles et pratiques locales de gestion foncière.

« Il existait un décret foncier de 1906 pris par les colons qui n'a pas démé-

rité », a tenu à clarifier d'emblée M. Kofi Kumah Dakey, le directeur général de la cartographie, écartant du coup que la situation togolaise n'est pas due à l'absence de texte en la matière. Mais le gros du problème, précise-t-il, c'est l'inapplication et le non respect des dispositions de ce décret par la population. Ce décret selon l'intervenant était pris pour amener progressivement les terres détenues coutumières à devenir des terres mises sous la gestion d'un droit moderne. Malheureusement le texte n'a pas été respecté, ce qui crée des problèmes jusqu'aujourd'hui.

Or, dans notre contexte de démographie galopante et de raréfaction de facteur de production qui les caractérise, a souligné pour sa

part, M. Dogbé Yao, le Secrétaire général du CIFRAD, la terre devient, un enjeu déterminant et une variable décisive dans l'analyse et la compréhension de l'évolution socio-économique.

Conséquence, on assiste à des querelles tribales et familiales, les conflits entre collectivités et particuliers, l'entrave à l'épanouissement personnel des individus. Ces difficultés ont des répercussions négatives, non seulement sur le développement personnel, socio-économique mais surtout sur le développement de l'Etat, précise le texte à l'étude.

Ne favorisent pas les choses non plus la lourdeur administrative et la corruption des services étatiques. Pour le titrage ou l'immatriculation des terrains, l'obten-



tion des permis de construire par exemple, nombreux sont les Togolais qui ont renoncé à obtenir un titre de propriété en bonne et due forme, découragés par la longueur et la cherté des procédures, les trasseries administratives et la corruption à tous les niveaux.

A la demande du Ministère de la Justice, un audit du système foncier togolais réalisé en 2008 a permis de constater que « immatriculer un terrain au Togo se réalise en 9

étapes représentant jusqu'à 43 formalités différentes pour un coût moyen de 250 000 F CFA ».

Cette rencontre a précisé M. Dogbé, s'inscrit dans la continuité des actions engagées par le gouvernement pour assurer le maximum de garantie et de sécurité dans les différentes opérations foncières.

Pour conclure, M. Dakey a convié les participants à trouver une solution holistique définitive aux problèmes fonciers au Togo.

FODDET RENFORCE LA CAPACITÉ DE SES MEMBRES SUR LE RAPPORTAGE

✪ Albert AGBEKO

Une trentaine de membres du Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET) ont participé le 08 juin dernier à un atelier de renforcement de leurs capacités sur le suivi des droits de l'enfant au Togo.

Il s'est agi de rappeler aux participants le contenu des différents traités internationaux de protection de l'enfant, le processus de rapportage, d'amener les organisations de la société civile (OSC) membres du Forum, à faire participer les enfants à ce processus plaidoyer.

Des communications, des brainstormings, des travaux de groupe, des discussions et partage d'expériences étaient au

menu de cet atelier financé par Plan Togo.

Le président du FODDET, M. Mack Chile, à l'ouverture, a au nom des participants réitéré son remerciement à Plan Togo qui depuis plusieurs années accompagne le Forum.

Aux participants, M. Chile demandera de tirer le meilleur de la rencontre. « Cet atelier, je refuse qu'il soit une rencontre de plus. Au-delà de l'évaluation des

réseaux, nous devons penser à l'évaluation des organisations à la base parce que chaque organisation a sa zone de couverture. Il faut qu'on sente comment chaque organisation met en œuvre les droits de l'enfant dans sa zone de couverture », a-t-il déclaré.

Notons que le FODDET est un regroupement de neuf réseaux thématiques de protection des enfants qui a pour vocations de faire le suivi



Mack Chile, Pdt du FODDET (au centre)

des droits de l'enfant dans le pays.

ELIMINATOIRE GABON 2017 :

✪ Raphael DJAMESSI

PREMIÈRE VICTOIRE DU TOGO...DE JUSTESSE

Les Eperviers du Togo ont remporté, ce dimanche au stade de Kégué, leur première victoire contre les Lone Stars du Libéria dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN Gabon 2017). Après avoir été dominés toute la première mi-temps, les coéquipiers d'Adébayor ont su rebondir et remporter le match 2 buts contre 1 devant leur public.

Pour cette sortie contre le Libéria à domicile, c'est l'équipe togolaise qui était favorite. Mais ce sont les éléments de James Debbah qui se montreront assez entreprenants toute la première partie du jeu. Une domination qui va payer à quelques minutes de la pause (à la 42e minute) sur une belle phase de jeu conclue par une magnifique frappe de l'attaquant Libérien William Jebor. L'espoir togolais renaîtra une vingtaine de minutes à la reprise sur un corner repris de la tête par le défenseur Ouro Akoriko Sadat. Cette égalisation changera le visage du jeu proposé jusque là par les Eperviers et permettra à la star de l'équipe Ema-

nuel Sheyi Adébayor de marquer le but de la victoire de son équipe en toute fin de match. Le nouvel entraîneur Tom Saintfiet qui dispute son premier match officiel avec le Togo s'est félicité du bon début de parcours de son équipe dans ses éliminatoires. « La première mi-temps, mon équipe n'a pas bien joué. Les Libériens ont été plus agressifs que nous. Notre milieu ne répondait pas et nous avons dû encaisser un but comme au Ghana la dernière fois (en match amical NDLR) sur un tir de loin. Mais à la deuxième mi-temps j'ai dû changer de système en mettant deux attaquants et je pense que c'est ce qui nous a finalement permis de remporter les trois points » a reconnu



Les 11 rentrant contre le Libéria



Adébayor au prise avec un défenseur Libérien

l'entraîneur togolais. Quand au coach Libérien, il est confiant de reprendre le dessus au retour parce que « le Togo n'est pas un pays à ne pas battre ».

APRÈS LA VICTOIRE, LA POLÉMIQUE ADÉBAYOR

« Vous me connaissez très bien dans ce pays ; moi on ne me manque pas de respect ». C'est par ces mots que le joueur de Tottenham Emmanuel Sheyi Adébayor a marqué sa déception en conférence de presse d'après match par rapport à la décision de son entraîneur de lui retirer le brassard de capitaine pour cette rencontre « Je suis le capitaine de l'équipe depuis huit ans et j'ai été surpris lorsque le coach m'a

appelé ce matin pour me dire que le brassard allait revenir cet après midi à Mattieu Dossévi. Il m'a dit que c'est la ministre des sports et le Président de la fédération qui lui ont demandé de me retirer le brassard pour ce match et pour moi c'est un manque de respect. Désormais je ne serai plus le capitaine » a déclaré l'international togolais pour qui tout cela est de l'ingratitude par rapport à tout ce qu'il a fait pour le pays.

Pour toute réponse, l'entraîneur s'est estimé fier de toute son équipe « notamment Adébayor qui s'est bien battu et a marqué un but fantastique ».

Ce nouveau problème de capitaine vient une fois encore plomber l'ambiance du groupe qui n'était

pas du tout rose avant le match. Pour rappel l'international togolais Shéyi Adébayor et deux autres de ses coéquipiers (Kossi AGASSA et Floyd AYITE) avaient été écartés avant le match amical contre les « Black Stars » du Ghana pour indiscipline. Ils n'ont rejoint le groupe à l'exception du gardien Kossi Agassa, que trois jours avant le match contre le Libéria.

Avec cette victoire, le Togo gagne 3 points et se classe deuxième du Groupe A derrière la Tunisie qui a battu Djibouti sur un score sans appel de 8 buts contre 1. La prochaine sortie des Eperviers est prévue pour le 04 septembre contre Djibouti.

INTERVIEW : JOEL MISSEBOUKPO, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU FESTIVAL DU CINÉMA DE LOMÉ

✎ Wilfried ADEGNIKA

Le ton a été donné à la deuxième édition du Festival de Cinéma de Lomé (FESCILOM) ce mardi 16 Juin 2015 à la salle de conférence de SAZOF. Découvrez le festival à travers cette interview accordée par son délégué général.

Focus Infos : Pour ceux qui l'ignorent c'est quoi FESCILOM ?

JoelMisseboukpo : FESCILOM ou encore Festival du Cinéma de Lomé comme son nom l'indique, est un festival culturel qui est né du constat du manque ou de la quasi inexistence de cadres de formations, d'espaces d'échanges et de forum de discussion en matière du 7ième art dans notre pays.

Aussi comme le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO) au Burkina, le Festival de Cannes en France, le festival du court métrage de CLERMONT-FERRAND et le Festival International de l'Art Cinématographique

de Venise (La Mostra de Venise), le Festival du Cinéma de Lomé (Le FESCILOM) se voudrait-il un cadre de discussion pour les acteurs des métiers du Cinéma et un fertilisant pour l'éclosion du Cinéma au Togo, en Afrique et dans le monde entier.

FI : Vous êtes à la deuxième édition dudit festival, quel est le bilan de la première édition ?

JM : En effet, nous sommes cette année à notre deuxième édition et nous ramons toujours à contrecourant pour y arriver. Toutefois, le bilan de la première édition est plus ou moins satisfaisant vu qu'elle a connu non seulement la participation des

Togolais mais aussi des Ivoiriens, des Nigériens ainsi que des Béninois pour ne citer que ceux-là.

FI : Quel est le thème de cette seconde édition et pourquoi ce thème ?

JM : Cette seconde édition qui a débuté ce 16 juin et qui continue jusqu'au 20, est placée sous le thème « Cinéma et Droits de l'Homme ». Ce thème parce que nous voulons montrer comment par le cinéma nous pouvons faire la promotion des droits de l'Homme, en les vulgarisant au travers des productions cinématographiques et montrer comment les défendre.

FI : Qu'est ce qui est prévu pour cette édition ?

JM : Pour cette édition nous aurons



deux ateliers de formation en actariat et en réalisation, des master class dans deux grandes écoles de cinématographie à savoir les écoles Ecran et ESSEC ainsi que des conférences-débats.

FI : Un dernier message ?

JM : Juste dire un merci à vous les médias qui ne cessez de nous soutenir et aussi aux partenaires qui nous accompagnent. C'est aussi une occasion de plus de lancer un appel aux sociétés qui veulent bien nous soutenir qu'il n'est pas encore trop tard pour le faire.

KEF SHOW 1ÈRE ÉDITION: UN COUP D'ESSAI, UN COUP DE MAÎTRE

✎ Wilfried ADEGNIKA

Le défi a été relevé par la première édition du concept « KEF SHOW » au travers du concert inaugural « BEBI PHILIP & FLOBBY » qui s'est tenu le samedi 13 juin dernier au palais des congrès de Lomé.

Le concert « BEBI PHILIP & FLOBBY » a tenu en haleine pendant plus de quatre (4) heures d'horloge le public loméen ayant fait nombreux le déplacement du palais des congrès de Lomé afin de soutenir les artistes aussi bien nationaux qu'internationaux programmés sur le concert.

La soirée riche en couleurs qui a tenu ses promesses, s'est déroulée en deux parties, la première était l'occasion d'offrir un podium aux artistes non confirmés appelés « underground » à l'instar du groupe « Cash Power », des artistes Debby, Aïcha, Daphné ainsi qu'au groupe de danse New Generation de se faire connaître du public. La seconde partie de la soirée a été quant à elle assurée par les têtes d'affiche confirmées à savoir Prince Mo, Snaky, Mic Flamez du Togo, Floppy du Burkina Faso et Bebi Philip de la Côte d'Ivoire.

L'innovation ou la touche de particularité ayant rehaussé le blason de la soirée a été la projection des extraits de deux productions cinématographiques de KEF Production SA « Miss Diamant » et « Aventure SMS ». Pour Floppy l'artiste burkinabè « la soirée a été très belle et le public togolais a été très chaleureux et franchement moi je ne m'attendais pas à un pareil accueil de sa part. Et j'ai encore besoin de leur soutien pour la suite de ma carrière ».



Bébi Phillip sur scene

Même son de cloche chez Bebi Phillip l'ivoirien qui a trouvé le public togolais vraiment chaud et affirme : « C'est ma 4ème fois d'être à Lomé et je pense que le public togolais connaît assez bien le répertoire de Bebi Philip et ils ne seront jamais déçus par moi ». Tous deux ont promis revenir à Lomé pour un grand concert en live.

Jean-Luc SONHAYE, le Directeur Général de KEF Production S.A n'a pas non plus caché son satisfecit de la soirée : « La soirée a été belle, l'ambiance a été très vivante pour une première édition de Kef Show, et je peux dire que c'est une réussite car c'est plus facile de mobiliser une si grande population au tour d'un spectacle ». Il trouve ainsi que leurs objectifs sont atteints surtout que l'objectif principal de ce concept est de : « réapprendre à la population à pratiquer les spectacles aussi bien à Lomé qu'à l'intérieur du

pays ». Ce concert est dédié à l'artiste local afin qu'il se sente professionnel qu'il comprenne qu'il doit évoluer en dehors du pays et pour ce faire il nécessite des accompagnements et ce sont ces accompagnements que KEF Show se propose de mettre à sa disposition renchérit le Directeur de KEF Production

D'ors et déjà le rendez-vous pour la seconde édition de Kef Show est pris pour le 14 août prochain comme

le souligne Jean-Luc SONHAYE : « Nous avons entrepris de créer une périodicité à travers les spectacles donc la première édition vient de clôturer et on se donne deux mois pour préparer et encore avec plus de professionnalisme ce que vous venez de voir ça veut dire que KEF Show 2 du 14 août sera encore plus grandiose avec des surprises encore plus alléchantes ».

Notons que KEF PRODUCTION SA est une maison de production audiovisuelle et cinématographique dont l'objet comprend, la production et la distribution de tous types de films, la production d'émissions télévisuelles, la publicité, la communication, le reportage l'évènementiel. Avec pour vision de se positionner comme leader de l'émergence d'une véritable industrie culturelle au Togo et en Afrique.

AFRICA RYTHMS : LA 8ÈME ÉDITION A LIEU DU 25 JUIN AU 27 JUIN 2015

✎ Wilfried ADEGNIKA



Akcents Croisés », initiatrice du festival international des musiques « Africa Rythms », annonce les couleurs de la 8ème édition de l'évènement qui se déroulera à Lomé les 25, 26, 27 Juin prochains.

Occasion de rencontre et d'échange pour les acteurs du monde musical «Africa Rythms» se révèle un évènement majeur sur la scène culturelle togolaise voire africaine.

Le festival vise la professionnalisation, la promotion et plus que tout la valorisation de la musique togolaise.

A l'affiche de cette 8ième édition des soirées, des concerts ainsi qu'une innovation qui sera une exposition d'instruments de musique.

Cette exposition qui concerne les instruments de musique tradi-

tionnelle du Togo se tiendra les 25 et 26 Juin au Centre culturel Fil Bleu -Arema et vise à permettre au public qui fera le déplacement de redécouvrir et de s'approprier les instruments musicaux qui font l'identité musicale des différentes ethnies de notre pays. Quant aux soirées on en dénotera trois (3), deux (2) au Centre culturel Fil Bleu -Arema à savoir la soirée urbaine du 25 Juin à 19h et celle du 26 Juin à 19h qui elle sera consacrée à la scène ouverte. Ainsi qu'une grande soirée World Music et VIP le 27 Juin à 20h à Eda Oba.

DIAGNOSTIC GRATUIT

du 15 au 19 juin chez **CFAO MOTORS**

Uniquement sur les véhicules de marque TOYOTA datant d'au moins 2005.

Prenez Rendez-vous par internet à l'adresse suivante :

<http://www.mon-entretien.com/cfaotogo/toyota/>



 **CFAO MOTORS TOGO**

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



TOYOTA